



# INFO-NÉGO

24 FÉVRIER 2023

# 01

## Les négociations sont lancées avec le Conseil du Trésor du Canada !



Une première série de rencontres a eu lieu cette semaine entre votre comité de négociation et les représentants de l'employeur à Ottawa.

Dans un premier temps, toute l'équipe de négociation tient à remercier chaleureusement l'ensemble des membres d'UCCO-SACC-CSN pour leur support cette semaine lors de l'activité de lancement. Partout aux pays, vous vous êtes rassemblés afin de montrer votre support et votre détermination. Cette démonstration de solidarité est venue supporter notre message à la table de négociation : les membres d'UCCO-SACC-CSN méritent un contrat de travail digne du travail qu'ils accomplissent chaque jour pour les Canadiennes et les Canadiens, et ils sont prêts à se mobiliser pour l'obtenir !

Les négociations ont commencé sur une mauvaise note, l'employeur refusant de payer pour la traduction simultanée comme il l'a fait depuis 20 ans de négociation avec UCCO-SACC-CSN. La première séance s'est donc tenue sans traduction simultanée, alors que plusieurs

membres du comité de négociations d'UCCO-SACC-CSN et de l'employeur ne sont pas bilingues, ce qui a évidemment compliqué les échanges. Soyez cependant assurés qu'UCCO-SACC-CSN utilise tous les moyens à sa disposition afin que le Conseil du Trésor se conforme à ses obligations en matière de langues officielles.

Des échanges sur divers sujets ont eu lieu lors de cette première séance, bien que les enjeux les plus cruciaux soient réservés pour plus tard. Plusieurs articles considérés par les deux camps comme des mises à jour mineures ont été signés cette semaine. Les négociations se poursuivront du 28 au 30 mars prochain.

Nous vous invitons à suivre notre site Web et nos plateformes de médias sociaux pour accéder aux dernières mises à jour sur les négociations. Pour aider à diffuser les nouvelles, vous pouvez également « aimer » et partager les messages du syndicat. Lorsque vous commentez, veuillez garder à l'esprit que nos médias sociaux sont régulièrement surveillés par l'employeur.

Les agents correctionnels du Canada méritent une amélioration significative de leurs conditions de travail. C'est en restant forts, unis et fiers que nous obtiendrons ce que nous méritons.

**Votre comité de négociation**

**UCCO-SACC-CSN**

